



Françoise Roche
Secrétaire générale

5, rue Clisson 75013 PARIS 0684572075 / T F 0153940753
FR41@wanadoo.fr / gc.roche@orange.fr
www.snca-nat.fr

Communiqué

Le SNCA e.i.L. Convergence ira aux élections professionnelles de décembre 2008

Certes, comme en 2005, le SNCA e.i.L. Convergence a vu ses listes d'enseignants titulaires récusées au motif de non représentativité. Mais il n'a pas été possible au Ministre d'invoquer ce motif pour l'interdire d'élection aux commissions consultatives paritaires (CCP) des enseignants non titulaires et des surveillants. Et pour cause ! **C'est la première fois que ces personnels éliront des représentants parmi eux pour assurer leur suivi de carrière.** Jusqu'à maintenant c'était des élus titulaires qui les géraient avec l'administration rectorale : du paritarisme indirect et censitaire en quelque sorte et dont les organisations syndicales traditionnelles, dites « représentatives », s'accommodaient fort bien.

Pourquoi, alors, cette rupture avec une pratique peu démocratique et tout à fait paternaliste ?

Le SNCA e.i.L. Convergence y est pour quelque chose. Il y a, dira-t-on, l'exigence de la mise en conformité avec les directives européennes ; mais chacun sait bien que si personne n'y veille, ceux que la non-conformité arrange traînent longtemps les pieds avant de se résoudre à passer aux actes.

Le SNCA e.i.L. Convergence ne traîne pas les pieds : **il défend les intérêts matériels et moraux des personnels qui se tournent vers lui. C'est pourquoi, la mise en place de ces CCP lui doit beaucoup, de même que l'obtention des signatures de CDI pour les enseignants contractuels en 2006.**

Le SNCA e.i.L. Convergence, en obtenant par son insistance et par ses capacités à aider les personnels qui se mobilisent pour améliorer leurs conditions de travail et de vie, ne fait que mettre en pratique l'une des recommandations de la **Charte d'Amiens**. Ce faisant, il ne se contente pas de peu : il avance pas à pas vers l'objectif qu'il s'est fixé de **faire ouvrir à nouveau des concours spécifiques pour que les enseignants contractuels deviennent des personnels titulaires, des agents fonctionnaires de la fonction publique.**

On dira que cela n'est ni à l'ordre du jour ni dans l'air du temps. Mais en 2004, le maintien de la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale (MGIEN) n'était pas non plus à l'ordre du jour ni dans l'air du temps : le Fonds Social Européen refusait de la financer plus avant et, du coup, les crédits d'Etat étaient, eux aussi, gelés.

Le SNCA e.i.L. Convergence a obtenu du Premier Ministre de l'époque, et de son ministre de l'Education Nationale (c'était François FILLON), que les crédits soient alloués pour que la MGIEN reprenne ses actions qui lui permettent de réintégrer dans le *curriculum* de formation entre un tiers et la moitié des 180000 jeunes de 16 ans et plus qui quittent l'Ecole sans aucun diplôme.

Ce succès n'a pas plu à tout le monde ... Tant pis.

C'est pourquoi le SNCA e.i.L. Convergence n'est pas « représentatif » de l'inefficacité des grandes organisations cogestionnaires ni de leur in-indépendance.

Et il s'en félicite.

Capitalismus delendus est.

Paris, le 28 octobre 2008